



Sport
Éducation
Mixités
Citoyenneté



« Sport, facteur d'inclusion sociale »



SEMC
Sport
Éducation
Mixités
Citoyenneté



LATHUS– 1^{er} juillet 2013

Plan de l'intervention

1. Qu'est ce que l'inclusion sociale ?

Quoi ? Qui ? Où ?

2. Intérêts de la pratique des APS pour les personnes en situation d'exclusion

3. Le projet « sport, facteur d'inclusion sociale »

1. Qu'est ce que l'inclusion sociale?

Quoi?

- **L' Inclusion sociale**

La Commission européenne définit ainsi l'inclusion sociale comme **un processus « permettant aux personnes en danger de pauvreté et d'exclusion sociale de bénéficier des possibilités et des ressources nécessaires pour participer à la vie économique et sociale, en jouissant d'un mode de vie considéré comme normal dans la société dans laquelle ils vivent ».**

- **Définitions complémentaires:**

- L'Exclusion sociale

L'exclusion sociale peut être définie comme la marginalisation, **la mise à l'écart d'une personne ou d'un groupe en raison d'un trop grand éloignement avec le mode de vie dominant** dans la société. Ce processus peut être volontaire ou contraint.

- Pauvreté/insertion/intégration (cf. guide)

1. Qu'est ce que l'inclusion sociale?

Qui?

Quelques Chiffres 2013 (source DGCS)

- **8,6 millions** de personnes vivent en dessous de seuil de pauvreté (**964€**) soit 14% de la population française
- **3,5 millions** de personnes sont mal-logés;
- **800 000** personnes ont recours à l'aide alimentaire faute de pouvoir simplement se nourrir ;
- **150 000** personnes vivent dans la rue ou dans des structures d'hébergement ;
- **1 Français sur 5** déclare avoir renoncé à des soins pour des raisons financières
- ...

1. Qu'est ce que l'inclusion sociale?

Qui?

- **Les bénéficiaires:**
 - les personnes en structures d'accueil: SDF, femmes vulnérables, demandeurs d'asile,...
 - Attention! Les jeunes en structures PJJ ou les personnes en milieu carcéral étant également des personnes en situation d'exclusion sont également concernés par les projets d'inclusion sociale.
- **Les acteurs concernés par un projet d'inclusion sociale par le sport**
 - Institutionnels: agents du Ministère des sports, Ministères de l'intérieur (DAIC), Ministère de la cohésion sociale, Ministère du droit des femmes, ministère de la la justice (PJJ et DAP)
 - Privés: le mouvement sportif, les structures d'accueil (associations), les fondations à caractère social (ex: Fondation abbé Pierre, Fondation agir contre l'exclusion...), la FNARS...

1. Qu'est ce que l'inclusion sociale?

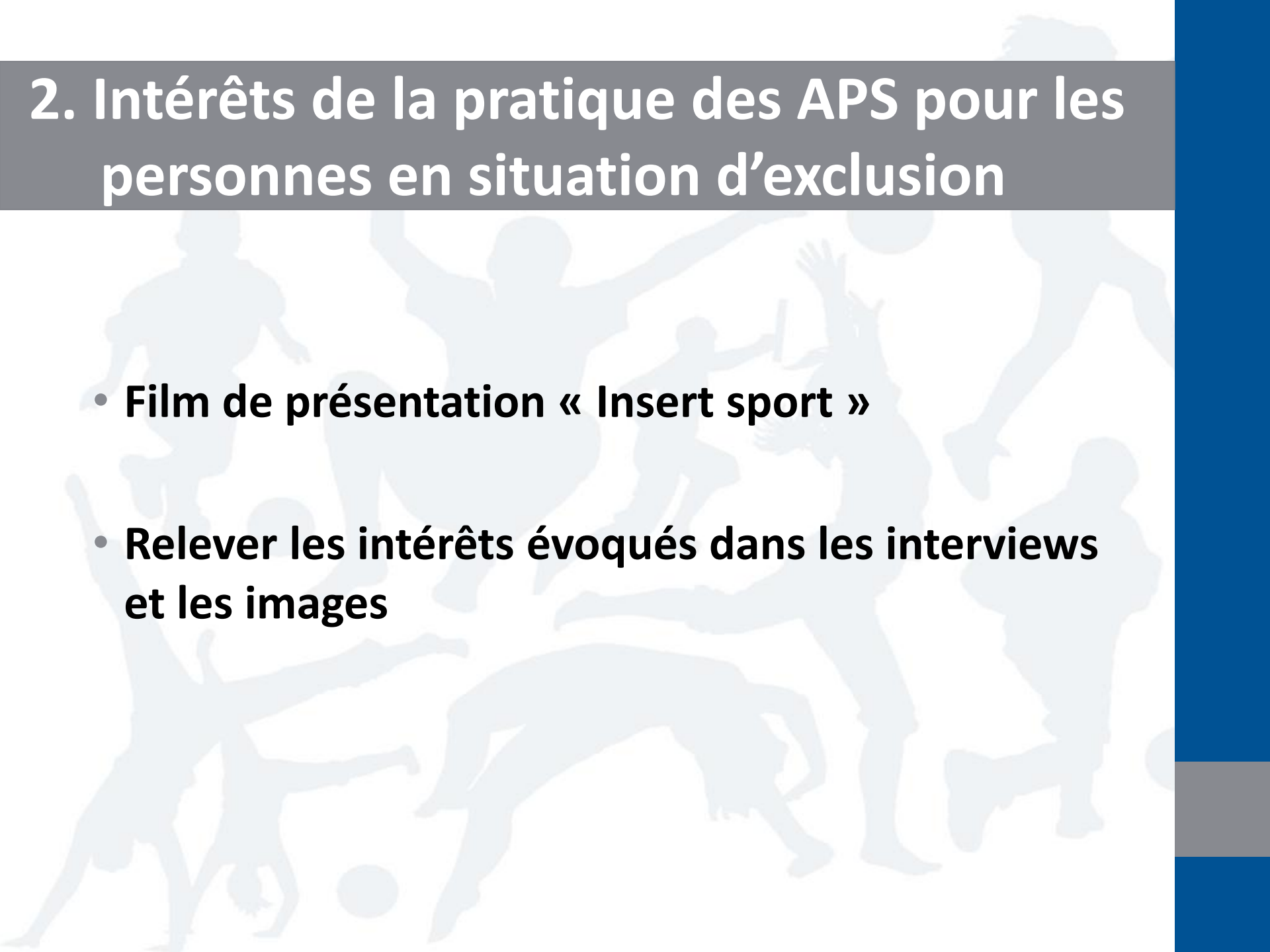
Où?

- **Les structures d'accueil**

- CHRS (centres d'hébergement de réinsertion sociale)
- Maisons relais
- CADA (centre d'accueil des demandeurs d'asile)
- Foyers PJJ
- Etablissements pénitentiaires

2. Intérêts de la pratique des APS pour les personnes en situation d'exclusion

- **Film de présentation « Insert sport »**
- **Relever les intérêts évoqués dans les interviews et les images**



2. Les retours sur les intérêts de la pratique d'APS pour les personnes en situation de précarité

Sur le plan psychologique

- S'évader du quotidien, sortir de ses habitudes et se rendre compte qu'on est capable de faire (estime de soi)
- Rompre avec le quotidien (cercle vicieux) pour entrer dans un cercle vertueux
- Sentiment de liberté mais dans cadre
- Relation à l'animal (équitation) permet d'accéder à et développer une relation affective
- Envi d'apprendre
- Gout de l'effort, dépassement de soi
- Plaisir
- Responsabilise les personnes

2. Les retours sur les intérêts de la pratique d'APS pour les personnes en situation de précarité

Sur le plan social et relation à l'environnement

- Repères structurels et temporels
- Respect de soi, de son image
- Socialisation moins de violence
- Créé du lien social
- Rapport à la femme dans l'encadrement (séduction) favorise le « prendre soin de soi »
- Respecter les règles du jeu

Sur le plan sanitaire

- S'occuper de, reprendre contact avec les soins de l'animal (équitation) et par extension de soi (hygiène)

3. Projet « sport, facteur d'inclusion sociale »

- **Le contexte institutionnel**

- Inscription de cette démarche dans les politiques publiques de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (discours du Premier Ministre du 20 septembre 2012 devant le CNLE);

- Concertation nationale en matière de politiques sociales.

- Conférence nationale de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (déc 2012)

- **Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale**

- www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/DP-PAUVRETE.pdf

- **P26: il prévoit de favoriser l'accès aux sports et aux loisirs pour les familles vulnérables.**

3. Projet « sport, facteur d'inclusion sociale »

- **Les enjeux**

- Intégration des pratiques sportives dans l'accompagnement des personnes vulnérables;
- Encourager le développement de projets transversaux au sein des services déconcentrés

- **Les objectifs**

- Favoriser le recours à la pratique des A.P.S comme outil d'insertion ou de ré-insertion sociale;
- Permettre la construction de projets sportifs intégrant les structures d'accueil et les acteurs locaux impliqués dans la reconstruction des personnes en situation de précarité.

3. Projet « sport, facteur d'inclusion sociale »

- **Les orientations de la direction des sports**
 - Création d'un groupe national sport facteur d'inclusion sociale mai 2012
 - Définition d'une stratégie nationale partagée et déclinée vers les réseaux déconcentrés fin 2012
 - **Production d'outils en 2013 (cf. guide)**
 - Des expérimentations territoriales en 2012-2013
 - Diffusion et accompagnement de la méthode en direction de l'ensemble des services déconcentrés septembre 2013
- **Les outils envisagés et perspectives**
 - Le guide Méthodologique « APS, facteur d'inclusion sociale »
 - Des formations: PNF, PRF, initiales et continues d'éducateurs sportifs, travailleurs sociaux....
 - Le PRN SEMC: Réseau inclusion, documentations, base de données des expériences, méthodologie de projet, accompagnement institutionnel...

3. Le guide – Diffusion juillet 2013



GUIDE MÉTHODOLOGIQUE LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES, FACTEUR D'INCLUSION SOCIALE



Ministère Délégué auprès de la Ministre des Affaires sociales et de la Santé,
chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion
Ministère de l'Intérieur
Ministère des Droits des Femmes
Ministère des Sports, de la Jeunesse,
de l'Éducation populaire et de la Vie associative

3. Le guide - Diffusion juillet 2013

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Cibles du guide
Objectifs du guide
Méthodologie d'utilisation
Structuration
Cadre général

P4

p5
p5
p5
p5
p6

PREMIÈRE PARTIE POURQUOI UNE OFFRE DE PRATIQUE D'APS EN FAVEUR DE L'INCLUSION SOCIALE

P7

1 - Éléments de définitions
2 - Finalités d'un projet d'APS concourant à l'inclusion sociale

p 8
p15

DEUXIÈME PARTIE UNE MUTUALISATION DES COMPÉTENCES POUR DES PROJETS D'OFFRES D'APS CONCRETS

P18

1 - Répartition des actions par échelons imbriqués en interactions
2 - Vers une stratégie régionale d'offres d'APS facteur d'inclusion sociale
3 - Vers un plan départemental d'offres d'APS facteur d'inclusion sociale
4 - Vers une offre locale d'APS facteur d'inclusion sociale

p19
p20
p25
p29

GLOSSAIRE

P33

ANNEXES

P34

1- Répertoires des acteurs mobilisés sur un projet «sport, facteur d'inclusion sociale»
2 -Caractéristiques des publics et conseils d'approches pédagogiques associés
3 - Boîte à outils
4 - Lumière sur des expériences en faveur de l'inclusion sociale par le sport

p35
en cours de rédaction
en cours de rédaction
p54

Introduction

1^{re} partie :
Argumentaire

2^{ème} partie :
Échelon régional

2^{ème} partie :
Échelon départemental

2^{ème} partie :
Échelon local

Annexes



Pour toutes informations complémentaires

Fanny Riaboff – 06 09 67 77 39

f.riaboff@semc.sports.gouv.fr